

Paris, le 4 mai 2007

CONSEIL CONSULTATIF DE QUARTIER «EUROPE »

**Compte-rendu de la réunion publique du
Mardi 13 mars 2007**

Ecole maternelle 7, rue de Moscou

1. Etat des lieux sur les différents projets en cours du conseil de quartier

Mme Felix fait un état des lieux des projets du conseil de quartier :

- Elle se félicite du grand succès obtenu par le conseil de quartier avec l'aide des habitants, l'année dernière, concernant l'ouverture de la station de métro Liège qui est effective depuis décembre 2006.

- Parcours historique : Mme Felix rappelle les différentes étapes du parcours historique tel qu'il avait été adopté par le conseil de quartier en février 2006 (voir compte-rendu de la réunion du conseil de quartier de février 2006).

Sur l'état d'avancement de la réalisation pratique du projet, M. le maire indique que le marché public avec l'entreprise Decaux se terminant en mars 2007, il n'a pas pu commander les plaques Decaux. Il faudrait donc attendre la mise en place d'un nouveau marché public. Mais M. le maire propose de mettre cette opération en dehors d'un marché public dans le cadre du budget du Conseil de Quartier

Cette solution étant retenue, M le maire prendra en charge la réalisation pratique du projet, en coordination avec la Société Paris Historique, afin qu'il soit possible d'inaugurer le parcours culturel lors de la fête du quartier en septembre 2007.

-Fête de quartier : Mme Poligone suggère que la première fête du quartier soit organisée autour du parcours historique à la mi-septembre 2007. Elle pourra aider à coordonner cet événement si elle est aidée par des volontaires et par les services de la mairie.

Des habitants du quartier se proposent pour aider aux préparatifs.

- Décoration de Noël dans le Quartier de l'Europe : Mme Poligone et d'autres habitants du quartier déplorent qu'il n'y ait pas de décoration de Noël dans ce quartier. Notamment, les sapins installés par la mairie sont peu appréciés des habitants.

M. le maire rappelle que les décorations de Noël sont installées à l'initiative des commerçants qui financent en partie ces décorations avec l'aide d'une subvention de la Ville.

Mme Poligone va rencontrer les commerçants du quartier de la place de Dublin pour voir s'ils sont intéressés pour se mettre en relation avec la Mairie pour organiser des décorations de Noël en 2007.

2. Groupe scolaire 1, rue de berne

Mme Ville s'inquiète de savoir où en est le projet du groupe scolaire sur l'emplacement actuel de la poste au 1, rue de Berne.

M. Lebel confirme qu'un emplacement a bien été réservé pour un équipement scolaire au niveau de la parcelle située au 1, rue de Berne sur le nouveau PLU. Cette parcelle est actuellement entre les mains d'une société immobilière publique. M. le Maire précise qu'aucune décision n'a été prise concernant une vente de cette parcelle.

M. le maire propose d'aller visiter cette parcelle avec la responsable des Affaires scolaires de la mairie de Paris et avec des habitants du quartier afin de faire avancer le projet de groupe scolaire dans cette parcelle.

Les membres du conseil de quartier se tiennent à la disposition de la mairie pour cette visite.

PS : suite à cette réunion de quartier, un courrier a été envoyé par M. le maire pour indiquer le départ de la Poste avant deux ans, ouvrant ainsi de manière ferme les perspectives d'un groupe scolaire sur cet emplacement.

3. Devenir du 26/26 bis, de la rue de Saint Pétersbourg et 73, rue d'Amsterdam

Mme Ville informe les habitants du quartier que dans le nouveau Plan Local d'Urbanisme, il est précisé que l'emplacement du 26/26 bis, rue de Saint Pétersbourg et 73, rue d'Amsterdam est réservé au logement dont 50% de logement social.

M. le maire confirme ces faits mais précise que le déménagement de l'INPI n'est à ce stade qu'une hypothèse et que la préemption ne se fera qu'en cas de vente de ces locaux.

M. le maire propose que dans le cas d'un changement de propriétaire, la bibliothèque actuelle de l'INPI qui est un très beau local devienne une bibliothèque municipale.

4. Vie du quartier - sécurité

La question des nuisances provoquées par le « Hammam club », discothèque située en haut de la rue d'Amsterdam, côté 9^{ème} arrondissement, est évoquée par plusieurs riverains. Il s'agit en particulier de nuisances sonores commises par les clients de cet établissement qui entrent ou sortent à des heures avancées de la nuit. Une demande de fermeture administrative est soumise au vote.

Résultat : abstentions : 24 ; contre : 6 ; pour : 20. Le vœu est rejeté.

Sécurité des piétons rue d'Amsterdam :

M. Dominique Viteau, habitant de la rue d'Amsterdam, intervient pour évoquer le problème de la densité de circulation automobile rue d'Amsterdam à laquelle vient s'ajouter celle des piétons accentuée par la présence de nombreux établissements recevant du public (collège Condorcet, centre médical Europe, gare St Lazare, FNAC, etc.). Il souligne que les trottoirs sont inadaptés à cette situation et que cette rue, en l'état, présente un réel danger. C'est pourquoi il a fait circuler une pétition qui demande entre autre l'élargissement des trottoirs et la limitation de la vitesse à 30 km/h. A ce jour 400 signatures ont été recueillies.

Nicolas de Kervern met à son tour l'accent sur la question de la sécurité des piétons autour du collège Condorcet. Il demande qu'un feu rouge soit installé devant le collège pour permettre une traversée de la rue plus sécurisée pour les élèves et un ralentissement forcé des véhicules qui descendent la rue. Cette proposition est mise aux voix. Elle obtient un vote favorable à l'unanimité.

Marianne Félix évoque alors la question de la sécurité de la rue de St Pétersbourg, qui connaît des problèmes comparables à ceux de la rue d'Amsterdam. Plusieurs propositions sont évoquées : places de stationnement en bas de la rue, une statue soit installée au milieu du carrefour de la place de Dublin pour masquer l'effet ligne droite etc... M. Lebel estime que le carrefour de la place de Dublin a déjà fait suffisamment l'objet de travaux. Certains habitants se plaignent de la gêne pour la visibilité que provoque la présence de l'important kiosque à journaux qui trône sur ce carrefour, alors qu'il n'est jamais ouvert. M. Lebel annonce que la mairie de Paris a évoqué la possibilité de le faire remplacer par une structure moins imposante.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, la séance est close.

Marianne Félix
référente du conseil consultatif
de quartier

François Lebel
maire du 8ème